

AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Direction de l'Audiovisuel de la
Communauté française de Belgique

Commission de Sélection

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1988

Réflexions générales

I. AIDE A LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE ET TELEVISUELLE.

1. La Commission de Sélection des Films.

Mise en place en avril 1987, la Commission fut constituée de 15 membres jusqu'en novembre 1988, date à laquelle sa Présidente, Madame Marion HANSEL, démissionna pour raisons professionnelles.

Tandis que Madame Eliane DUBOIS et Monsieur Pierre LEVIE étaient désignés par le Ministre-Président en date du 25 novembre 1988 en qualité de membres de la Commission de Sélection des Films.

Liste actuelle:

PRESIDENT F.F.

Monsieur Robert REUCHAMPS.

MEMBRES.

Madame Jacqueline AUBENAS
Monsieur Dimitri BALACHOFF
Madame Jacqueline BIR
Monsieur Claude BLUMENTAL
Monsieur Luc DARDENNE
Monsieur Jean-Pierre DASSONVILLE
Madame Eliane DUBOIS
Madame Bibiane GODEFROID
Monsieur Victor GURNICKY
Monsieur Henry INGBERG
Monsieur Pierre LEVIE
Monsieur Jean-Luc OUTERS
Madame Jacqueline PIERREUX
Monsieur Jo RENSONNET
Monsieur Philippe WILMES

ADMINISTRATION.

Secrétariat de la Commission.

Madame Christiane DANO
Monsieur Serge MEURANT

Secrétariat du groupe technique.

Monsieur Roland PERAULT

OBSERVATEURS.

Monsieur Gérard LEGROS
Monsieur Yvan VAN HONACKER

2. Travaux de la Commission.

a) Généralités.

Au cours de l'année 1988, 88 dossiers ont été examinés par la Commission et 34 parmi eux ont fait l'objet d'une aide.

Parmi ces dossiers, 19 ont été introduits dans le cadre du Fonds télévisuel. Huit, parmi ceux-ci, ont fait l'objet d'une aide.

De façon générale, les demandes d'aides se répartissent comme suit :

Demandes d'aide à la production cinématographique :

- 21 demandes d'aide à la production d'un long métrage;
- 13 demandes d'aide à l'écriture;
- 20 demandes d'aide à la production de courts métrages;

(Le reste étant repris diversement dans les catégories d'aide suivantes : aide à la préparation d'un dossier de production, aide à la finition, aide au sous-titrage, complément d'aide à la finition, aide à la production d'une maquette, aide à la finition d'un court métrage en animation, aide à la production d'un moyen métrage et aide à la finition d'un moyen métrage).

cf tableau.

Des séries ont également été aidées avant la mise en place du Fonds télévisuel : 2 aides à la production et une aide à la production d'un pilote.

Dans le cadre du Fonds télévisuel :

5 demandes d'aide à la production d'un téléfilm ont été introduites (4 téléfilms ont été aidés); 5 demandes d'aide à la production de pilotes (1 pilote a été aidé), 2 demandes d'aide à la production d'un documentaire (ces projets ont été aidés); 5 demandes d'aide à la production d'une série, parmi lesquelles une a été aidée.

Préalable :

Les promesses d'aide du bilan chiffré doivent être considérées à titre indicatif. Car elles n'arrivent pas toutes à se concrétiser et elles ne se traduisent pas automatiquement en une aide immédiate. En effet, un certain nombre d'obligations de production les assortissent.

Le suivi des dossiers est assuré par l'Administration de l'Audiovisuel jusqu'à l'achèvement du film.

La Commission fonctionne actuellement dans le cadre de deux créneaux distincts :

- la production de films (longs et courts) de fiction;
- le Fonds télévisuel destiné aux projets de producteurs indépendants conçus pour la télévision (pilotes, séries, animation) fiction et documentaire.

Courts métrages :

Parmi les 20 projets de courts métrages introduits auprès de la Commission, 7 ont reçu une promesse d'aide. Ils se situent dans la continuité d'une recherche originale d'un ton, d'un regard propre.

Ils sont le fait de réalisateurs chevronnés (Gérald FRYDMAN, Claude FRANCOIS) ou s'étant déjà acquis une réputation comme auteurs de courts métrages (Anne LEVY MORELLE, Olivier SMOLDERS, Jean-Noël GOBRON).

Ils abordent divers genres : la comédie, la fable (Les effaceurs), la transposition de l'univers de la B.D. (La mort du roi fou) de Claude RENARD et de Yves VASSEUR; Orworld de J.N. GOBRON); l'histoire de l'art (Les regardeurs de Claude FRANCOIS), etc ...

L'atelier des Jeunes cinéastes, Iblis Films et les Films du Châtelain ont introduit en tant que producteurs bon nombre de ces dossiers.

Aides à l'écriture de longs métrages:

Deux projets d'aide à l'écriture ont été aidés. Le premier concerne l'adaptation par Michel KHLIFI du roman de Jean-Luc OUTERS "L'ordre du jour" paru chez Gallimard.

Le second "Le cavalier blanc" est le travail original et prometteur d'un jeune réalisateur Alain BERLINER.

b. Longs métrages terminés en 1988.

Histoires d'Amérique de Chantal Akerman.
Production Paradise Films - R.T.B.F.

L'univers du romancier juif I.B.Singer a inspiré à Chantal Akerman ces "Histoires d'Amérique" où s'exprime la communauté juive new-yorkaise à travers d'émouvants témoignages d'exilés et des histoires drôles, d'un humour tout particulier. Un travail sur l'histoire, la mémoire, la tragédie d'un destin collectif tenue à distance par l'humour.

Un téléfilm de 100 minutes coproduit par Paradise Films, la R.T.B.F. (télévision belge) et la Sept (France).

Bino Fabule.

Long métrage destiné aux enfants. Il mélange les techniques du cinéma d'animation (poupées, images de synthèse) au tournage en vues réelles. C'est une coproduction belgo-franco-canadienne. La partie live a été réalisée et produite en Belgique sous la direction de Robert Lombaerts pour F3SA (Godefroid Courtmans). Pietro Pizzuti interprète le rôle de "Bino Fabule" avec légèreté et intelligence, au centre de l'univers "magique" créé par l'animation.

Nous verrons sous peu ce film sortir sur nos écrans.

"59" de Gérard Mordillat.

Il s'agit d'une coproduction entre la productrice française Véra Belmont et Benoît Lamy (Lamy Films), aidée à ce titre par la Communauté française de Belgique.

C'est un film sur la guerre d'Algérie dont le souvenir continue à hanter la mémoire des Français. Il raconte l'histoire d'un groupe de soldats qui choisit de désertier le front au moment du putsch des généraux félons. Dans un langage volontairement cru, par des situations d'une grande violence, le réalisateur fait un portrait lucide de cette communauté liée par le destin de l'Histoire.

Le film sortira bientôt sur les écrans français et belges.

B. Films en cours de finition en 1988.

1. Marquis, chien de Sade de Topor et Henri Xhonneux.
Production: Alligator Films.

Une interprétation libre, pétrie d'humour et de dérision, des thèmes de la Révolution française et de la vie du Marquis de Sade par l'équipe de réalisation et de production de Téléchat, avec l'utilisation des marionnettes qui ont forgé le succès de cette émission.

2. Quart de nuit de Jean-Claude Riga.
Production: Saga Films.

Jean-Claude Riga, vidéaste connu pour sa sensibilité aux images et aux sons qui filtrent des réalités quotidiennes, fait le saut du documentaire à la fiction avec une histoire de marins; l'alternance des lieux, des temps et les liens qu'imposent la mer et la terre: le départ et le retour. Une coproduction avec la R.T.B.F. et la Z.D.F.

3. L'air de rien de Mary Jimenez.
Production: Lamy Films.

Après avoir beaucoup marché à travers Bruxelles, dans des endroits qu'on n'invente pas, après avoir enregistré avec minutie de petits faits quotidiens, tracé avec acuité le portrait de personnages de rencontre, Mary Jimenez nous livre sous la forme d'une comédie, émouvante et empreinte de gravité, un long métrage de fiction avec des acteurs professionnels () où le regard aigu et tendre à la fois qu'elle porte sur ces personnages en état d'errance et de désarroi s'exprime avec le souci d'atteindre et d'émouvoir le public le plus large.

4. Baptême de René Férêt.
Coproduction: Man's Films (Belgique) et Films Aline (France).

Auteur de "La Communion solennelle" et des "Mystères d'Alexina B.", René Férêt poursuit une démarche toute personnelle. Il cherche à traduire à travers le récit autobiographique l'esprit d'une époque entière, d'un milieu populaire, en une langue cinématographique simple et chaleureuse. "Baptême" est la chronique de sa propre famille au cours de plusieurs générations. Le film débute en 1935 et se termine en 1960. Dans le décor pauvre de la région du Pas-de-Calais, il reconstitue de façon vivante et attachante ce milieu de petites gens dont il est issu: marchands forains, petits métiers, mineurs. Cela en une langue maîtrisée, par le jeu d'acteurs non professionnels parfaitement conduit.

b. Longs métrages terminés en 1988.

Histoires d'Amérique de Chantal Akerman.
Production Paradise Films - R.T.B.F.

L'univers du romancier juif I.B.Singer a inspiré à Chantal Akerman ces "Histoires d'Amérique" où s'exprime la communauté juive new-yorkaise à travers d'émouvants témoignages d'exilés et des histoires drôles, d'un humour tout particulier. Un travail sur l'histoire, la mémoire, la tragédie d'un destin collectif tenue à distance par l'humour.

Un téléfilm de 100 minutes coproduit par Paradise Films, la R.T.B.F. (télévision belge) et la Sept (France).

Bino Fabule.

Long métrage destiné aux enfants. Il mélange les techniques du cinéma d'animation (poupées, images de synthèse) au tournage en vues réelles. C'est une coproduction belgo-franco-canadienne. La partie live a été réalisée et produite en Belgique sous la direction de Robert Lombaerts pour F3SA (Godefroid Courtmans). Pietro Pizzuti interprète le rôle de "Bino Fabule" avec légèreté et intelligence, au centre de l'univers "magique" créé par l'animation.

Nous verrons sous peu ce film sortir sur nos écrans.

"59" de Gérard Mordillat.

Il s'agit d'une coproduction entre la productrice française Véra Belmont et Benoît Lamy (Lamy Films), aidée à ce titre par la Communauté française de Belgique.

C'est un film sur la guerre d'Algérie dont le souvenir continue à hanter la mémoire des Français. Il raconte l'histoire d'un groupe de soldats qui choisit de désertter le front au moment du putsch des généraux félons. Dans un langage volontairement cru, par des situations d'une grande violence, le réalisateur fait un portrait lucide de cette communauté liée par le destin de l'Histoire.

Le film sortira bientôt sur les écrans français et belges.

Blue Berry Hill de Robbe de Hert.
Production: Blue Berry et Man's Films.

Une nouvelle fois, après "De Witte van Zichem" qui lui valut de toucher le public le plus large, Robbe de Hert s'attache à décrire le milieu des jeunes, la fraîcheur et la violence de leurs engouements, leur désespoir aussi. Il retrace la vie d'une classe d'école technique en 1950 à Charleroi.

C'est également le prétexte à une évocation musicale de cette époque où le rock and roll était roi.

Babel de Boris Lehman.
Production: Paradise Films.

Boris Lehman cherche, à travers chacun de ses films, à cerner et à dire ce qui lui paraît vital au moment où il tourne. L'urgence, dit-il, dépend toujours de soi-même et non des événements.

"Babel" constitue peut-être par la gestation lente dont il fut l'objet, les résistances du réel et ses méandres administratifs, le film-miroir et la somme d'un cheminement vers la connaissance de soi, l'autoportrait qu'il faut sans cesse recommencer, les traces d'une démarche affirmée avec obstination et sans cesse différée.

c. Longs métrages en tournage.

Australia de Jean-Jacques Andrien.

Production: Les Films de la Drève.

Dans le milieu de la bourgeoisie provinciale de Verviers, l'histoire de la fin de l'industrie lainière dans les années 50. Un film ample, bien noué, où les personnages et les paysages s'imposent avec force.

Y souffle un vent venu d'Australie, pays neuf, qui déstabilise les certitudes rigides d'une bourgeoisie qui ne peut comprendre que le monde change. Un film où l'amour et le coup de foudre catalysent ce processus de désintégration de l'univers ancien.

Un casting international, une équipe de professionnels belges.

Jeune homme 52 ans désire prendre le large.

Production: Atelier Graphouf.

Un long métrage d'animation, pour l'esprit duquel l'Atelier Graphouf s'est inspiré du film de Jérôme Lindon: "L'Enfant invisible".

Un musicien, marginal et sympathique, tente en vain de dénicher un bateau qui le mène au Canada.

La démarche est nourrie de l'observation sensible du réel, transposée en des dessins originaux. Les personnages sont traités en animation et incrustés en des décors réels (photographies colorées).

Une expérience de création de longue haleine et de patience: un pari nécessaire.

d. Longs métrages en préparation.

Taxandria de Raoul Servais.

Production: Pierre Drouot/Iblis Films.

Ce long métrage de Raoul Servais est l'aboutissement d'un long travail de recherches, par l'aîné et le plus réputé de nos cinéastes d'animation. Il y exploite et systématise une technique originale qu'il a baptisée "Servaisgraphie". Elle lui permet de combiner les prises de vue réelles réalisées en studio avec des images résultant de trucages en studio d'animation.

Comme dans "Harpya" (Palme d'Or au Festival de Cannes de 1979), l'atmosphère du film se caractérise par le fantastique issu d'une tradition surréalisante.

Taxandria est un conte philosophique. La personnalité mélancolique et grave de son héros, les figures de femmes "défendues à la manière de Paul Delvaux" portent la forte empreinte de l'imaginaire personnel de Raoul Servais. Les dialogues sont signés Alain Robbe-Grillet et Frank Daniel.

Toto le Héros de Jaco Van Dormael.

Production: Iblis Films.

Il s'agit du premier long métrage de Jaco Van Dormael, un jeune réalisateur extrêmement doué, déjà reconnu pour la qualité et l'originalité de ses courts métrages: "Maedeli-la-Brèche", "L'Imitateur", "Stades" et "E pericoloso sporgersi".

"Toto le Héros" poursuit et mène à terme un projet d'une grande rigueur d'écriture cinématographique, d'une inventivité et d'une densité extrême, les thèmes déjà abordés dans les courts métrages de Jaco Van Dormael: quels sont les fondements du héros moderne, son histoire en rapport avec la société, la famille, la folie, l'amour et la mort.

Babylone de Manu Bonmariage.

Production: Azimut.

Manu Bonmariage a acquis une solide réputation en tant que cinéaste du réel. Il cherche sans cesse grâce au cinéma direct à donner le pouvoir à ceux qui ont peu l'habitude de le partager, à ébranler ainsi les pensées toutes faites, les opinions préconçues.

Ce sont ces mêmes préoccupations qu'il travaille dans son long métrage de fiction "Babylone", écrit en collaboration avec Luc Jabon. Le milieu qu'il éclaire ainsi est celui d'un certain quart-monde, de ses difficultés à vivre et de sa morale propre tel qu'on peut le découvrir également - mais version documentaire - dans "Allo Police".

Bonmariage y témoigne d'un regard chaleureux et fort, non aveuglé pourtant.

Pixeltree three.
Production: Sofidoc.

Il s'agit d'une série télévisuelle pour enfants, composée de 13 épisodes de 25 minutes. L'idée de base consiste à humaniser et personnaliser un ordinateur en donnant forme humaine à ses émissions lumineuses par des techniques d'animation (trucages). C'est le jeune cinéaste belge Alun de Halleux qui a été choisi pour réaliser cette série.

Vivement le printemps, Bandini de Dominique Deruddere.
Production: Erwin Provoost.

En réalisant son premier long métrage de fiction "Crazy Love", le jeune réalisateur flamand Dominique Deruddere s'est d'emblée imposé au niveau de la diffusion internationale, notamment aux U.S.A. "Vivement le printemps, Bandini" est l'adaptation du roman de l'américain John Fante. Elle met en scène une famille d'émigrés italiens dans le Middle West, vers 1920. Le film est aidé par les deux Communautés francophone et flamande. Il s'agit d'une production à haut budget, à vocation internationale et tournée vers la pénétration du marché américain.

Frissons noirs de Willy Kempeneers.
Production: Studio Kemp.

Willy Kempeneers a su imposer au travers d'une dizaine de courts métrages d'animation, un univers extrêmement personnel et dérangent où les images pèsent leur poids de silence, d'agressivité et d'angoisse. Il mène son travail de façon artisanale et solitaire et produit ses propres films. La série "Frissons noirs", sans trahir cette vocation, tend à ouvrir cette oeuvre à un public plus large. Destinée au public adulte et adolescent, elle trouve ses sources dans la tradition orale wallonne pour rejoindre un imaginaire universel. Elle comportera 13 histoires de cinq minutes chacune.

II. REFLEXIONS DE LA DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL SUR LES AIDES A LA PRODUCTION DANS NOTRE COMMUNAUTE.

1. Bonheurs et honneurs d'un cinéma belge francophone.

Si 1987 fut l'année du nombre, 1988 fut l'année des succès. En effet, dans le bilan de l'an passé les dix films terminés constituaient une quantité très étonnante de productions pour une Communauté comme la nôtre qui reste limitée par les moyens financiers dans ce secteur.

A présent, nous ne nous trouvons plus devant une caractéristique de nombre de films mais plutôt face à des résultats plus qu'heureux pour certains des films produits.

Ainsi, "Le Maître de musique" de Gérard CORBLIAU a récolté une fréquentation de spectateurs tout à fait performante en atteignant quasi 100.000 entrées sur 24 semaines d'exploitation en salle à Bruxelles ce qui le place entre deux films américains comme Fatal attraction et Un prince à New York dans le Box office des recettes. Cette réussite commerciale sur le marché belge s'est accompagnée de nombreuses distinctions internationales.

Un autre film a poursuivi cette année encore la récolte de prix internationaux et nationaux qui s'ajoutent à ses distinctions de 1987. Il s'agit de "Noce en Galilée" de Michel KHLEIFI. Ce film a acquis au fil du temps la notoriété que ses mérites devaient lui apporter.

"L'oeuvre au noir" d'André Delvaux a valu à la Belgique d'être présente à la compétition officielle à Cannes au mois de mai de cette année. Cet honneur est rare et pourtant ce n'est pas la première fois que ce grand cinéaste obtient une telle consécration avec un de ses films.

Une autre réalisation d'un jeune belge Michel MEES a attiré les regards d'un grand nombre de spectateurs de télévision et surpris en suscitant une audience plus que remarquable lors de sa diffusion sur Canal + en France, il s'agit du téléfilm "La Maison dans la dune" qui, par ses qualités de narration, promet une belle carrière à son réalisateur.

Nous espérons que grâce aux efforts conjugués des professionnels, des responsables politiques, de l'Administration et des membres de la Commission de Sélection des Films, cette liste de valeur va pouvoir s'allonger d'année en année.

Ces réussites résultent aussi d'efforts de partenaires essentiels dans les coproductions, il est important de mettre en évidence la nécessité de trouver pour les films des apports financiers sains, sans lesquels les films resteraient en deçà de leur niveau de financement.

2. Des coproductions fructueuses.

a) La R.T.B.F.

Le premier partenaire à mettre à l'honneur cette année pour la production du "Maître de musique" et de bien nombreux autres films est la R.T.B.F., qui, dans le contexte d'un accord signé avec le Département depuis trois ans, est l'incitateur, le maître d'oeuvre de ce film en association avec un producteur privé K2 ONE.

La R.T.B.F. a déployé depuis plus de deux ans une volonté de plus en plus nette de coproduire un nombre important d'oeuvres de création issues de la Communauté française de Belgique, que ce soit au travers de cet accord qui joue en faveur des longs métrages ou via la nouvelle grille de création "Carré noir" avec la structure d'accueil CBA et WIP et les producteurs indépendants. La R.T.B.F., grâce à ses chevilles ouvrières de la coproduction que sont Jacqueline PIERREUX et Jean-Pol TREFOIS, a enfin affirmé par des actes sa volonté de jouer un rôle essentiel dans la création cinématographique et télévisuelle de cette Communauté.

b) La France.

Un deuxième partenaire essentiel de nos coproductions est la France avec d'une part, l'avance sur recettes du C.N.C. qui accorde les aides sélectives, d'autre part, les nombreuses possibilités d'apport que constituent les chaînes (La Sept, Canal +, TF1, A2, FR3) dans la diversité d'options que nous leur connaissons.

La France présente donc un large champ de possibilités mais bien sûr, la quête est difficile et les démarches effectuées pour des projets belges francophones entrent systématiquement en concurrence avec des projets strictement français.

C'est la raison pour laquelle une convention particulière liant la Direction de l'Audiovisuel de notre Communauté avec le C.N.C. français tente de préserver avec des montants très modestes il est vrai, des possibilités directes d'aide aux coproductions et à la diffusion de nos films en France. Cette convention a soutenu la coproduction de "l'Oeuvre au noir", "d'Australia" de J.J. ANDRIEN et a favorisé la distribution en France de "Noce en Galilée", de "La vie est belle" et bientôt du "Maître de musique".

En échange cette convention a permis à des producteurs belges comme Paradise Films et Man's films d'être associés à des films majoritaires français.

c) La Communauté flamande.

Aucun accord ne lie notre Communauté à la Communauté flamande. Toutefois, se poursuit pour quelques films de façon pragmatique une politique de complémentarité équilibrée des aides.

Ces mécanismes de renvoi d'ascenseur ont joué pour "Noces Barbares", "l'Oeuvre au noir" et ainsi que pour des productions en cours comme "Taxandria" de Raoul SERVAIS et "Blue Berry Hill" de Robbe DE HERT.

c) Le Canada.

Bien que nous ayons un accord de coproduction avec ce pays, seules quelques rares productions arrivent à vaincre les difficultés liées à des disparités de coût de production entre la Belgique et le Canada. Cette année "Bino Fabule", un long métrage d'animation destiné aux petits enfants dans lequel s'inscrit une partie life tournée et produite en Belgique par Robert LOMBAERTS et F3 résulte d'une coproduction belgo-franco-canadienne. Nous verrons sous peu ce film sortir sur nos écrans.

d) La Suisse.

Depuis deux ans des discussions préparatoires à un accord de coproduction lient des professionnels et des institutionnels belges et suisses. Ces rapprochements se soldent par une coproduction suisse dans le film "Australia" de Jean-Jacques ANDRIEN et par la signature prochaine d'un accord cadre.

La caractéristique de cet accord permettra à deux producteurs belge et suisse, par une association dans un film, de renforcer leur position vis-à-vis de la France dans le cas d'une tripartite, cas de figure qui risque de se multiplier dans les productions francophones.

e) Nouveau budget de coproduction.

Estimant, à juste titre, que les coproductions avec d'autres pays francophones doivent être encouragées, le Ministre-Président, Monsieur Valmy Féaux, a accordé un nouveau budget de 16 millions afin d'assurer ces orientations. Ce montant sera disponible en 1989 pour les coproductions avec la France, la Suisse et le Québec.

3. Une politique télévisuelle.

a) Le paysage général.

Le paysage audiovisuel de la Communauté française se transforme parallèlement à celui des autres pays européens. Ces transformations reposent sur de gros enjeux économiques et culturels. Conscients de ces enjeux, les responsables politique de notre Communauté s'efforcent de défendre un équilibre délicat entre ces éléments complémentaires et souvent contradictoires. La démarche est difficile parce qu'elle engage l'avenir de notre secteur audiovisuel privé et public dans ses relations avec les chaînes étrangères ainsi qu'avec les autres pays européens inscrits, comme la Belgique, dans les réglementations de la Communauté Européenne et du Conseil de l'Europe.

Plusieurs décrets viennent de voir le jour dans notre Communauté établissant la juridiction d'une télévision à péage et des télévisions étrangères diffusées sur le câble. Des cahiers des charges accompagneront ces textes législatifs. Leur respect par les chaînes sera indispensable au développement des activités de production dans notre Communauté. En cas de non respect, des mesures devront être prises afin de garantir ces retombées.

b) La mise en place d'un Fonds télévisuel.

Depuis plusieurs mois la nécessité s'était fait sentir d'ouvrir un budget d'aide aux productions indépendantes de création destinées à des diffusions télévisuelles.

En effet, les projets de ce type se multipliant, la Commission ne pouvait plus avec son budget de 120 millions répondre à la demande.

C'est pourquoi le Ministre-Président a mis en place un Fonds télévisuel, modeste encore, puisqu'il est doté d'un budget de 20 millions en 1988 et du même montant pour l'année 1989. Toutefois, la création de ce fonds définit clairement une volonté politique d'aide aux productions télévisuelles et de coproduction avec les chaînes.

Les premières propositions d'aide sur ce fonds permettent d'apprécier la diversité des genres sélectionnés, en effet, ces projets dont la majorité a déjà acquis une certitude de coproduction avec la R.T.B.F. vont du téléfilm de fiction à la série, en passant par l'animation et le documentaire de création.

Il faut espérer que les moyens impartis à ce fonds seront amenés à se développer de façon sensible.

4. Les mesures d'accompagnement.

a) l'information - accueil.

Ce rôle très important pour un service public est assuré pour le secteur cinéma par le Secrétariat de la Commission de Sélection. Il consiste à éclairer toute personne souhaitant déposer une demande sur les modalités de présentation des dossiers, de lui conseiller la recherche de partenaires en production, de l'aider dans ses contacts avec d'autres professionnels et de lui expliquer les processus de sélection des projets.

b) Les aides à la production.

Celles-ci ne peuvent s'octroyer sans un encadrement administratif adapté aux spécificités de l'audiovisuel.

Pour l'aide aux productions cinéma, l'engagement des promesses d'aide aux longs métrages s'opère après l'examen par une cellule technique du dossier de production. La cellule technique vérifie l'équilibre des plans de financement, les rémunérations du personnel technique et la validité des contrats. Ce n'est qu'après cet examen que l'aide confirmée peut être engagée concrètement sur les projets.

c) La promotion.

Bien qu'étant moins normalisée par des processus administratifs que l'aide à la production, la promotion constitue un volet fondamental de la vie d'une production. Ainsi tout film doit atteindre un public et demande une réflexion et un travail de promotion adaptés à ses caractéristiques propres.

La Direction de l'Audiovisuel s'est dotée d'une cellule de promotion afin d'accompagner au mieux les professionnels et leurs films dans cette démarche.

La promotion intervient à différents niveaux de la vie d'un film. Des aides peuvent intervenir dans la présentation du film :

- dans des festivals (nationaux ou internationaux)
- au cours d'une première
- en exploitation commerciale.

Les aides consistent à payer du matériel de promotion (dossier de presse - affiches - photos - pavés publicitaires) ou à intervenir dans le sous-titrage d'une copie.

D'autres activités de promotion de la Direction de l'Audiovisuel visent à mettre en évidence une démarche globale en faveur :

- des courts métrages (catalogue annuel)
- des longs métrages des 10 dernières années (catalogue)
- de l'Année européenne (dépliant et clip)
- des marchés : fiches sur les films, etc ...

5. Le concert européen.

Cette année a représenté un tournant pour l'Audiovisuel européen. En effet, avec l'Année européenne du cinéma et de la télévision (A.E.C.T.V.), des rencontres professionnelles, des manifestations et des festivals ont affirmé la nécessité de sauvegarder une création et une industrie audiovisuelle en Europe.

Toujours au niveau de la Communauté Européenne s'est développé le programme Média, connu de tous à présent, qui a lancé une douzaine de projets pilotes en synergie avec différents secteurs audiovisuels européens.

Sur un plan géographique plus large, étendu aux pays membres du Conseil de l'Europe, se met en place le projet Eurimage qui rassemble les contributions volontaires de 14 pays dans un Fonds destiné à soutenir des coproductions et des diffusions audiovisuelles. Ce nouveau fonds, géré par le Conseil de l'Europe, devrait être opérationnel au printemps 1989.

La Communauté française de Belgique, consciente des limites de son territoire et de ses moyens, considère que l'avenir doit se préparer dans le cadre européen. C'est pourquoi elle a misé dans chacune de ces ouvertures européennes espérant trouver auprès de ses professionnels une volonté et des projets dynamiques capables de se défendre au-delà des frontières.

a) Dans l'A.E.C.T.V.

L'apport de 20 millions décidé par le Ministre-Président permet à une trentaine de projets à dimension européenne mais issus de notre Communauté de se développer dans des manifestations, des publications, des formations, des études ainsi que des activités de promotion ou de conservation du patrimoine cinématographique.

Un dépliant-programme reprend en détail la liste de ces projets et manifestations.

En outre, un catalogue réalisé par Marc VAN HELMONT et Philippe ELHEM pour Cinergie vient de voir le jour. Consacré au cinéma belge francophone de la dernière décennie, ce catalogue devra accompagner un choix de nos films dans une tournée européenne.

b) Dans le programme Média.

Dans chacun des grands axes du programme se retrouvent des collaborations directes ou indirectes liées à notre Communauté.

La distribution :

- Euro Aim, né à partir de l'expérience Wallonie-Bruxelles Images, ce projet animé par Rudy BARNET regroupe des producteurs indépendants sur les marchés.
- L'espace vidéo européen (E.V.E.), est un projet lancé par la Médiathèque de notre Communauté qui tente de créer un réseau semi-public de distribution vidéo.
- Le Bureau européen d'aide à la distribution de films Low Budget (E.F.D.O.), a reçu une collaboration active de représentants de notre Communauté.

La production :

- L'association européenne du film d'animation (A.E.F.A.) s'est créée grâce à l'aide de notre Communauté et son bureau permanent établi à Bruxelles est animé par Marc VANDEWEYER en relation étroite avec le Comité belge de professionnels et le Département.

La formation :

- Les entrepreneurs de l'audiovisuel européen (E.A.V.E.) créé par Raymond RAVAR, ce programme de formation aux nouvelles méthodes de gestion et de production est financièrement soutenu par une aide de la Communauté française.
- Le certificat européen de littérature de cinéma et de télévision, établi à l'U.L.B. met en place un programme d'apprentissage de l'écriture de scénarios à partir d'oeuvres littéraires.

c) Eurimage.

Ce projet fortement soutenu par la France a reçu une coopération active de notre Communauté au cours de ses travaux préparatoires. Un apport de 10 millions de notre Communauté permet d'assurer la présence belge dans ce fonds.

Peuvent introduire une demande d'aide à ce fonds:

- au niveau de la production: tous les projets de longs métrages ou de séries qui sont coproduits par trois pays membres du fonds;

- au niveau de l'aide à la diffusion et à la distribution: toutes les productions cinématographiques ou télévisuelles qui sont programmées dans un minimum de trois pays membres du fonds.

6. L'Espace francophone.

La baisse considérable de la fréquentation des salles de cinéma est un phénomène qui touche principalement l'exploitation des films francophones en regard d'un relatif maintien du rendement pour les films de langue anglaise. Ce constat inquiétant a amené les responsables politiques à prendre des mesures de relance en faveur des cinématographies de la francophonie.

Depuis le sommet francophone de Québec qui a rassemblé en septembre 87 les Chefs de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, le cinéma est entré dans un programme large dirigé par un Comité du Suivi.

Parmi les mesures d'aide au cinéma est étudié un projet de fonds d'aide à la création et à la diffusion ainsi que les moyens de promouvoir les films au travers d'un grand Festival ou d'un réseau de festivals francophones.

Le Festival de Wallonie joue en Europe ce rôle de rassemblement des cinématographies francophones, il est à ce titre soucieux de se développer afin d'offrir une vitrine promotionnelle de plus en plus efficace répondant aux besoins professionnels.

La Direction de l'Audiovisuel a rassemblé en septembre au cours du dernier festival une quarantaine de professionnels de la distribution. Au cours de ce colloque les participants ont relevé les actions pouvant s'organiser à divers niveaux afin d'améliorer le contexte de la diffusion francophone :

actions bilatérales et multilatérales (avec l'aide de l'A.C.C.T.); rapports avec les télévisions et surtout la Communauté des télévisions francophones et TV5; nécessité d'une structure professionnelle de liaison.

Durant cette même rencontre, le Ministre-Président a annoncé son intention d'offrir au Bureau de liaison des professionnels de l'Espace francophone, créé à Namur l'année précédente, du personnel et un siège situé dans la ville de Namur.

Cet effort de la Communauté française de Belgique à coopérer au grand mouvement de la francophonie se retrouve également dans l'aide financière accrue qu'elle accorde cette année à TV5, chaîne francophone qui atteint depuis peu le Québec et devrait un jour être diffusée en Afrique également.

7. Conclusions.

L'audiovisuel a pris, dans cette deuxième moitié du vingtième siècle, une expansion le mettant au niveau des secteurs économiques convoités par le capital international.

Ce changement s'est accéléré en Europe surtout ces dernières années avec les rapports de force des chaînes privées vis-à-vis des chaînes publiques, les recherches d'équilibre et de lois tant au niveau national qu'européen. La Communauté française de Belgique n'échappe pas à ces bouleversements mais tente d'y trouver des logiques qui préservent à la fois les producteurs nationaux et les aspects culturels de leur production. Le cinéma n'est qu'une part de cette industrie culturelle mais une part qu'il ne faut pas négliger parce que véhiculant l'imaginaire d'une collectivité dans des images chargées d'émotion. Il n'est pas indifférent de soutenir la créativité dans ce secteur d'avenir.

NOMBRE DE PROJETS ETUDIÉS PAR LA COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS EN 1988

FONDS TELEVISUEL COMPRIS

<u>LONGS METRAGES</u>	<u>FILMS ETUDIÉS</u>	<u>FILMS AIDES</u>
Aide à la production	21	9
Aide à l'écriture	13	2
Aide à la préparation et C.D.P.	1	0
Aide à la finition	2	2
Aide au sous-titrage	1	1
Aide à l'écriture et C.D.P.	1	0
Complément d'aide à la finition	1	0
Aide à la production d'une maquette	2	2

COURTS METRAGES

Aide à la production	20	7
Aide à la finition (animation)	1	0

SERIES

Aide à la production	2	2
Aide à la production d'un pilote	1	0

MOYENS METRAGES

Aide à la production	1	0
Aide à la finition	1	1

FONDS TELEVISUEL

Aide à la production d'un téléfilm	5	4
Aide à la production de pilote(s)	5	1
Aide à la production d'une série	5	1
Aide à la production de 30 Shorts	1	0
Aide à la finition	1	0
Aide à la production d'un documentaire	2	2

TOTAUX : 88

34

RECAPITULATIF BUDGETAIRE POUR 19.

LONGS METRAGES

Production : 112.500.000 F.
Ecriture : 1.000.000 F.
Finition : 3.800.000 F.
Sous-titrage : 765.000 F.
Maquette : 1.200.000 F.

COURTS METRAGES

Production : 8.700.000 F.

SERIES

Production : 21.900.000 F.
Pilote : 1.200.000 F.

MOYENS METRAGES

Finition : 500.000 F.

FONDS TELEVISUELS

Production
téléfilm : 11.750.000 F.
Production
Pilote : 2.500.000 F.
Production
Série : 2.500.000 F.
Production
documentaire : 3.250.000 F.

Total : 171.565.000 F. - Aides à la préparation déjà comprises dans l'aide à la production : 2.500.000 F.

Total général : 169.065.000 F.

L'ensemble des chiffres repris dans ce récapitulatif ne sont que des indications de promesses et ne reflètent aucunement des engagements comptables.

En effet, les engagements sur le budget de l'Etat de ces aides sont régies par différentes obligations de la part des producteurs et différentes étapes de contrôle de l'Administration.

Ces aides n'arrivent dès lors pas toutes à se concrétiser nécessairement.

Pour ces raisons les engagements comptables, peuvent également élargir à différentes années budgétaires.

De plus, les aides préparatoires (écriture, constitution d'un dossier de production et préparation) sont toujours incluses dans l'aide de production finale.

Il ne faut donc pas les additionner.

Tandis que les aides complémentaires ou de finition, elles, viennent en supplément des aides à la production.

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi de subventions à la production de films.

Le montant annuel de l'aide à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève pour 1988 à 120 millions (1987 à 120 millions, 1986 : 120 millions, 1985 : 130 millions, 1984 : 85 millions, 1983 : 79 millions, 1982 : 69 millions, 1981 : 60 millions, 1980 : 43 millions, 1979 : 51,5 millions, 1978 : 56,5 millions).

Cette aide est destinée en priorité aux projets de films de fiction, d'animation et de création, à caractère belge et en version originale de langue française.

Les candidats qui sollicitent une aide pour l'écriture d'un scénario ou la réalisation d'un film, le font au moyen du formulaire de demande disponible au service films du Ministère, suite à quoi un dossier est ouvert qui sera examiné par la Commission de Sélection des films.

ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers introduits par les candidats, avis qui sera transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des subventions.

La Commission, dont les membres sont choisis en fonction de leur activité spécifique dans le milieu cinématographique ou en fonction de leurs qualités particulières dans le domaine culturel, se réunit environ chaque mois.

Les réunions permettent l'examen des projets de long métrage et de court métrage au fur et à mesure de leur dépôt au Ministère, l'aide aux courts métrages étant en priorité réservée aux jeunes réalisateurs pour lesquels c'est là une occasion de se forger une "carte de visite".

Pour émettre son avis, la Commission tient compte des différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production éventuels, ainsi que de toute autre information jugée intéressante. Une vision à l'intention des membres de la Commission est organisée les jours de réunion, afin de permettre à ceux parmi les dépositaires d'un projet qui le désirent de montrer ce qu'ils ont déjà réalisé.

Les avis rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre qui fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure (qui dure en général un mois) que les intéressés reçoivent la lettre qui leur indique le sort réservé à leur projet.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un long cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule d'avis qui examine les données techniques des dossiers afin que soit vérifiée la viabilité économique de tous les projets de production de long métrage. Il faut après l'acceptation de l'aide compter un délai de 6 à 10 mois avant que soit effectué concrètement le premier paiement de l'aide....

LONGS METRAGES

PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.

EN 1980 :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| - Le chaînon manquant | Picha (Pils Film) |
| - Anna Magnani | Chris Vermorcken (Pierre Film) |
| - Comme si c'était hier | Ester Hoffenberg
Myriam Abramovicz |
| - Prune des Bois | Marc Lobet (ODEC) |
| - Mama Dracula | Boris Szulzinger (Valisa Film) |
| - Bruxelles-transit | Samy Szlingerbaum (Paradise Film) |
| - Concerto pour un homme seul | S. Nicolas (Les prod. du Corbeau) |

EN 1981 :

- | | |
|----------------------------------------|-------------------------------|
| - Le Grand paysage d'Alexis
Droeven | J.J. Andrien (Films la Drève) |
| - 21 : 12 Piano Bar | Mary Jimenez (La Phalène) |
| - La Saga de Madiana | R. Lethem |
| - L'herbe sous le pied | P. Meyer (Inform' action) |

EN 1982 :

- | | |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|
| - Meurtres à domicile | M. Lobet (O.D.E.C) |
| - Une femme en fuite | M. Rabinowicz (F3) |
| - Traversées | M. Ben Mahmoud (Marisa Film) |
| - Hiver 60 | T. Michel (Les Films d'Hiver) |
| - Nous étions tous des
noms d'arbres | A. Gatti (Dérives) |
| - Le lit | M. Hänsel (Man's Films) |
| - Cap Canaille | J. Berto et J.H. Roger (ODEC)(F3) |

EN 1983 :

- | | |
|------------------|-----------------------------------|
| - Benvenuta | A. Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Voyage d'hiver | M. Handwerker (Films d'hiver) |

En 1984 :

- | | |
|------------------------|---------------------------------------|
| - Madame P | E. Bonfanti (Les grandes productions) |
| - La moitié de l'amour | M. Jimenez (La Phalène) |
| - Jean Gina B | J.P. Ferbus (Rosebud) |
| - L'orchestre noir | S. Lejeune |

En 1985 :

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| - Istamboul | Marc Didden (Multimédia) |
| - Du sel sur la peau | Jean-Marie Degesves (F3) |
| - Dust | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Vivement ce soir | Patrick Van Antwerpen (Parallax) |
| - Leïla et les loups | Heiny Srour |

En 1986 :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| - Genesis | Mrinal Sen (Films de la Drève) |
| - Golden eighties | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Monsieur tout blanc | Stéphane Lejeune (Essel Films) |
| - Quick et Flupke | Graphoui (Casterman) |
| - La puritaine | Jacques Doillon (Man's Films) |
| - Falsch | Luc et Jean-Pierre Dardenne (Dérives) |
| - Les territoires de la défoncée | Joao Correa (F3) |

En 1987 :

- | | |
|------------------------|------------------------------------------------|
| - Big Bang | Picha (Comedia) |
| - Noce en Galilée | Michel Khleifi (Marysa Films) |
| - Noces barbares | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Crazy love | Dominique Deruddere (Multimedia) |
| - Gros coeurs | Pierre Joassin (Lamy Films-R.T.B.F.) |
| - Les roses de Matmata | José Pinheiro et J.P. Berckmans (ODEC) |
| - La vie est belle | Benoît Lamy (Lamy Films) |
| - Léonor Fini | Chris Vermorcken (Dulac Films) |
| - Issue de Secours | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelle) |
| - Carnaval | Ronny Coutteure (ODEC) |
| - Maldonne | John Berry (Paradise Films) |

En 1988 :

- | | |
|--------------------------|------------------------------------------------------|
| - Le Maître de musique | Gérard Corbiau (K2 ONE - RTBF) |
| - La Maison dans la dune | Michel Mees (Zenab) |
| - L'oeuvre au noir | André Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Bino Fabule | Robert Lombaerts (F3) et
Réjeane Taillon (Canada) |
| - 59 | Gérard Mordillat (Lamy films) |

COURTS METRAGES

PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.

En 1980 :

- | | |
|--------------------------------------------------|-----------------------------|
| - Les pas perdus | M. André (Paradise Film) |
| - Les marionnettes liégeoises | M. Tonnon (Films Safari) |
| - Jeux de plage | Ch. Olivier (Paradise Film) |
| - Vous serez heureux | R. Nedzinsky (A.J.C) |
| - On peut rester des heures
à regarder la mer | M. Zerla (Marisa Film) |
| - Palais des thermes | G. D. Len |
| - Venise | C. Bideau |
| - Attitudes | M. Blondeel |
| - La vie d'Artiste | P. Berkowicz (Prodifilm) |

En 1981 :

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| - Les 3 pierres | R. Lethem |
| - Répondez | J. Raket |
| - Le départ | D. Loreau et Ph.Simon |
| - Alephah | G. Frydman (Valisa Film) |
| - Platon | R. Olivier (Olivier Film) |

En 1982 :

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| - Palais des merveilles | Cl.François (Paradise Film) (*) |
| - Le dragon populos | Polit Film |
| - Souvenir à une mère | P. Pauquet (La Phalène) |
| - Jo Delahaut | D. Mileikowski (Milly Film) (*) |

En 1983 :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| - L'immortel | G. Frydman (Scarfilm) |
| - Le vélodidacte | M. Bonmariage (Olivier Films) |
| - Le baiser avalé | H. Toint (A.J.C.) |
| - Lis-tes-ratures | G. Pirotte |
| - Quatre à voyager | Atelier Graphoui (*) |
| - Cindy, il était une foire | A.A.Lheureux (ODEC) |
| - Voyeur | M. Gomez (Scarfilm) (*) |

En 1984

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Le saut dans la vie | D.Loreau (*) |
| - E Pericoloso Sporgersi | J. Van Dormael(Iblis films) |
| - Nuit sans souris | M. Cardyn (Iblis films) |
| - Belgica - Argentina | O. Langlois (Iblis films) |
| - Le buteur fantastique | R. Olivier (Olivier films) |
| - Exit | J. Van Koekenbeeck (ODEC) |
| - Marie Howet | M. Tonnon (Safari films) |
| - Last cut | Atelier Image (*) |
| - Khnopff, on n'a que soi | P. Canino (Résobel) (*) |
| - Diogène détective | Casterman |

- La femme de papier
- Hold up, carte rose et soutien-gorge

M. Levie (Levie Visuals)

M. Soldani (Copie Zéro)

En 1985

- Mission dangereuse
- Gaston Bertrand
- Personne à l'abbaye de Forest
- La valise de Flora

A. Da Costa (Films du Châtelain)
 C. Vermorcken (Films Dulac)
 G. Valet (*)
 S. Vermeersch (Paradise Films) (*)
 Cinélibre

- L'objectif
- Séance de nuit
- Mauvaises réponses
- That's all folks
- Une vocation
- Splendeur et décadence d'un..
- Le patient
- Merci Monsieur Robertson
- Les fumeurs de charme
- Quick et Flupke

J.P. Ronssin (Rosebud)
 B. Pradez (Guess Productions)
 S. Rossberg (Man's Films)
 Atelier Image
 S. Zaleski (Lucifer Films)
 R. Olivier (Olivier Films)
 M. Gomez (Alter Ego)
 P. Ledoux (Sodep)
 F. Sojcher (Dream Factory) (*) Warner
 Graphouï (Casterman)

En 1986 :

- Le rubis
- Miroir d'ailleurs
- Le compte rendu
- Châtiments
- Horta
- La fille de la haute dune
- La mer amour

R. Van Haesebrouck (Quartz Films)
 W. Kempeneers (D. Bastin) (*) Progrès
 Films
 B. Peeters (Lucifer Films)
 M. Gomez (Scarfilms)
 Ch. Mesnil
 E. Stopfkooper (ODEC)
 I. Willems (Donut Prod.)

En 1987 :

- Voyage
- Poupée (U-matic)
- Pixeltree three
- Zig Zag (*)
- Les figurants
- L'étang bleu
- L'architecte

M.H. Massin (AJC)
 G. Frydman (Alfred-Scarfilms)
 F. Levie (Sofidoc)
 D. Loreau (*) Cinélibre
 A.A. Mlynck (AJC)
 P. Zagaglia (Essel Films)
 Graphouï

* : film distribué

En 1987 (suite)

- Lavomie
- Point de fuite
- Portrait de mon père
aquarelliste
- Le Moulin de Dodé
- Vanité
- La fabrique
- Il court, il court le monde

W. Kempeneers (Studio Kemp)
O. Smolders (Iblis Films)

J.N. Gobron (Alcyon Films)
Ch. Myttenaere (AJC)
Y. Cantraine (AJC)
T. Boriello (AJC)
L. et J.P. Dardenne (Dérives)

En 1988

- Trombone en coulisses
- La tâche aveugle
- Not quite rugby
- La flûte en bois de rose
- Orworld
- Le fil rouge
- Le second silence
- Sarah Bernhardt

H. Toint (AJC)
M.-Ch. Lambert (AJC)
B. Cassiers (AJC)
Atelier Graphoui
J.N. Gobron
S. Lejeune (Essel films)
W. Kempeneers (Studio Kemp)
E. Cozarinsky (F3)

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

ET ATELIERS DE PRODUCTION AUDIO-VISUELS

EN 1988

PRESENTATION

Préparant ou prolongeant l'action du Ministère de la Communauté française et de la Direction de l'Audio-visuel, les structures d'accueil d'aide à la production et les ateliers de production, ont contribué à créer une production cinématographique et audiovisuelle belge francophone reconnue internationalement, aussi bien pour ses auteurs que pour ses mécanismes d'aide publics.

- Les structures d'accueil d'aide à la production :

En tête de liste, le CBA (Centre de l'audiovisuel à Bruxelles), 10 ans d'âge, une structure d'accueil animée par Katleen de Béthune. Son pendant en Wallonie, le WIP (Wallonie Images Production) cuvée 1980, animée par Christine Pireaux. Deux structures, associatives et pluralistes aux missions identiques d'aide aux premières oeuvres et au documentaire qui ont évolué avec le temps au fil du professionnalisme. Constituant souvent le chaînon manquant de la production, accumulant un savoir, une expérience, pleines de ressources dans la gestion du peu. Le CBA est plus orienté vers le film et le WIP vers la vidéo. Le CBA est aussi plus partagé entre les projets "porteurs" (réalisateurs connus, "co-pro" internationales) et les premières oeuvres, le WIP penchant davantage vers les premières oeuvres, tout en jouant aussi des cartes internationales.

- Les ateliers de réalisation et de production (ateliers de création)

Ces associations prennent les formes de leurs projets, de leurs images, Image-Vidéo (1977) et DERIVES (1980) sont deux ateliers vidéo. Le premier, avec Claude HAIM a misé sur la discrétion, les compétences techniques (10 années d'expérience), un matériel professionnel (chaîne 3/4 et 1 pouce, blue KEY, image digitale...) qui lui ont permis, à côté de projets de création, d'avoir des contrats de sous-traitance pour des projets plus "grand public", en particulier avec la France. Image-Vidéo combine des activités sur plusieurs sociétés. A côté de l'ASBL, une société commerciale Polygone, soutenue par la SNI et la SDR de Bruxelles et bientôt une nouvelle société Parallèles, qui intégrera Image-vidéo et Polygone afin de donner une meilleure assise aux activités de production. En 88, des projets de création mais pas des premières oeuvres.

Le second, conduit par les Frères Dardenne, met en oeuvre les projets vidéo mais aussi les films de MM et de LM (Falsch) de ceux-ci. Dérives se destine encore à de jeunes auteurs wallons et français, mettant en co-production 60% des services offerts, matériel (vidéo 3/4 BVU) et gestion de la production. GRAPHOUI (1979), un atelier qui après presque 10 ans d'auto-gestion efficace et ambitieuse au sein d'une équipe soudée intégrant administrateurs et employés; activités commerciales et non commerciales, a éclaté, le noyau des administrateurs se rabattant sur des fonctions strictes d'atelier de création.

Le Centre vidéo Bruxelles (1975) dit VIDEOBUS, offre ses techniques, sa coordinatrice Marianne OSTEAUX et ses réalisateurs aux associations socio-culturelles tout en produisant à son initiative des oeuvres documentaires souvent sous forme de séries, l'ensemble devenant d'année en année plus professionnel.

ALFRED, né en 1982 et conventionné en 1984, est un atelier de scénario de films d'humour qui, sous l'influence de son réalisateur/animateur Gerald Frydman, a tenté, sans y réussir, de devenir un atelier-laboratoire d'oeuvres télévisuelles de "science-fiction". Continue entretemps l'atelier de scénario de films d'humour avec un CM chaque année, dont le dernier "Les Bonnes Manières" a été tourné avec les acteurs Ronny COUTEURE et Stéphane STEEMAN.

L'AJC, conventionné depuis 1985, est un atelier très bénévole de jeunes et de moins jeunes cinéastes spécialisés dans le court-métrage et la prime des aides de la Commission de sélection (2/3 des projets en 88). Les ateliers d'école (l'INSAS, La Cambre, l'IAD) valorisent les productions des élèves, dans les classes terminales.

FONCTIONNEMENT

Les structures d'accueil et les ateliers de création fonctionnent avec des crédits publics émanant principalement de la Communauté française (quelque 30 millions en 1988).

Du côté des structures d'accueil, les fonds sont gérés par des Conseils d'Administration composés, outre les représentants d'institutions, de personnes choisies pour leurs compétences et leurs affinités avec le monde des images et de l'art parmi lesquelles des membres de la profession (techniciens, réalisateurs, producteurs...). Peu ou pas de pressions politiques mais des contradictions entre juges et parties (membres de la profession) auxquelles pare un fonctionnement transparent et démocratique.

15 à 20% du budget va au fonctionnement, le reste se répartissant entre la production (70%) et la promotion/diffusion

(10 à 15%). Le maximum de l'intervention est de 900.000 à 1 million de francs. Les apports des co-producteurs triplent la mise. Au CBA, depuis 1986, les recettes couvrent les frais de promotion, ce qui n'est pas encore vrai pour le WIP.

Du côté des ateliers, ceux-ci ont en commun au-delà de leurs spécificités de s'impliquer dans la production corps (animateurs, réalisateurs, techniciens) et biens (matériel et locaux).

La bonne fin des projets d'ateliers et de structures d'accueil est généralement assurée par les ateliers eux-mêmes ou par des sociétés de réalisateurs-producteurs souvent nées pour la circonstance; rarement, mais avec une régularité croissante par les structures d'accueil; plus rarement par des producteurs chevronnés.

La plupart de ces structures ont des relations privilégiées entre elles : Dérives co-produit avec le WIP, Alfred co-produit avec le CBA, Graphoui co-produit avec l'AJC.

Image-Vidéo reçoit des aides de la Commission de Sélection, l'AJC co-produit avec le CBA et reçoit une aide de la Commission de Sélection pour les 2/3 de ses projets.

Le Vidéobus, lui, est plutôt exogame...mais il co-produit avec le WIP.

L'ensemble de ces structures co-produisent avec, par ordre de priorité effective, la RTBF (surtout en aides-services mais aussi en argent depuis qu'est né Carré noir), les TVC ou d'autres ateliers tels le GSARA...

Elles sont par ailleurs financées globalement (CBA, Vidéobus, Image-Vidéo) ou par projet par d'autres pouvoirs publics (Commission française de la Culture de l'Agglomération bruxelloise, Région).

Les co-productions à l'échelle internationale sont plus régulières et témoignent du professionnalisme de ces structures. Au CBA, 6 copro avec la Sept et des copro avec la Suisse, la ZDF, Canal + et INA en France, Espagne et Algérie; à WIP des copro avec ZDF, NOS, WDR, la Sept (3), le CNC et le CNRS en France...

A Image-Vidéo, des contrats avec des maisons de production, FR3, A2, le CNC, le CNRS... en France, Channel 4...

A Dérives, des contrats avec des maisons de la culture en France... Les structures d'accueil et les ateliers de production assurent une présence constante de la Communauté française dans les festivals et les marchés internationaux.

Comme chaque année, un certain nombre de films et de vidéos se font remarquer en Belgique et à l'étranger : tels "Allo Police" de Manu Bonmariage, (nombreux prix et autres), "Abattoirs" de Th. Knauff (prix et ventes), "Muet comme une carpe" de Boris Lehman (prix), "Lettre à Jean-Luc Godard" de C. Delvaux (prix), "Fiestas" de Mary Jimenez (festivals), "Entre deux tours" de C. Delvaux (prix), "Maloul fête sa destruction" de Michel Khleifi (ventes), "Je parle français comme Tarzan" de Miel Van Hoogembent (ventes), "Lavomie" de W. Kempeneers (ventes)...

PRODUCTIONS - TYPOLOGIE

46 productions aidées en 88 au lieu de 88 en 87 et 27 productions terminées au lieu de 54 en 87. Des MM et des CM avec un nombre presque aussi important de vidéos que de films, effet de la légitimation de ce support auprès des auteurs, ce qui est une particularité belge francophone, mais aussi effet des décisions des pouvoirs publics en matière de convention d'ateliers et d'équipement.

Une production sur deux est une première oeuvre.

Cinq productions sur sept sont du documentaire. Près de la moitié d'oeuvres d'auteurs confirmés qui choisissent ces structures ou s'en accomodent pour des projets plus expérimentaux, ayant souvent la forme du documentaire. Si l'on sait que les premières oeuvres et le documentaire rentrent dans la mission des structures d'accueil et les premières oeuvres dans la mission des ateliers en général, il apparaît que la part des premières oeuvres est bizarrement et relativement réduite alors que celle qui est faite au documentaire est plus largement majoritaire. Pour les premières oeuvres, cela tient peut-être à ce que les "pépinières" d'auteurs sont travaillées par un courant visant à asseoir professionnellement ces structures d'aide et de production, lesquelles tentent de trouver un équilibre entre des premières oeuvres et des projets, soit plus commerciaux, soit portés par des auteurs déjà reconnus.

FILMS ET VIDEOS AIDES OU TERMINES PAR LES ATELIERS DE PRODUCTION ET STRUCTURES D'ACCUEIL EN 1988
(ATELIERS DE CREATION)

	Projets aidés en 88		Projets terminés en 88		LM	MM	CM	Documentaire	Fiction	Expérimental	Animation	lères oeuvres
	Films	Vidéos	Films	Vidéos								
CBA Centre de l'audiovisuel à BXL, structure d'accueil	7-16MM 1-33MM	2	3-16MM		2	6	2	10				4
WIP Wallonie-Image Production structure d'accueil	5-16MM	9	-	2				8	5	1		13
ALFRED Atelier du scénario	1-35MM		1-35MM				1		1			
AJC Atelier Jeunes cinéastes	2-35MM 2-6MM		2			1	5	1	4		1	5
DERIVES Atelier Vidéo et film		4		2		6		4	2			6
GRAPHOUI Atelier de dessins animés			14-16MM			1	13	7			14	9

	Projets aidés en 88	Projets terminés en 88	LM	MM	CM	Documentaire	Fiction	Expé-ri-mental	Anima-tion	lères oeuvres
	Films Vidéos	Films Vidéos								
IMAGE-VIDEO Atelier vidéo	7	1	3	4	1	5	3			1
VIDEOBUS Atelier Vidéo	6	2			8	8				- documents socio- éducatifs
Total	46 projets 18	27 oeuvres 20	5	18	29	43	16	1	15	38

PRIX OBTENUS PAR LES FILMS BELGES FRANCOPHONES
AUX FESTIVALS DE 1988

LONGS METRAGES

"Le Maître de musique" de Gérard Corbiau :

- * au festival international du cinéma de Vichy
 - prix du jury
 - prix du public
 - prix de l'interprétation masculine à José Van Dam
 - trophée pour l'interprétation féminine à Anne Roussel
- * au festival international de Figueira da Foz, Portugal
 - prix de la Confédération internationale des cinémas d'Art et d'Essai
 - grand prix du festival
- * au festival international de Rio de Janeiro
 - prix spécial du jury
- * au festival du film francophone de la Martinique
 - prix spécial du jury
- * prix SACD 1987-1988

"L'oeuvre au noir" d'André Delvaux :

- * au festival international de Figueira da Foz
 - grand prix du jury
 - prix de la Commission internationale de la diffusion des arts et des lettres par le cinéma
- * au festival international du film de Gand
 - prix de l'interprétation masculine à Gian Maria Volonte
 - prix de la meilleure musique à F. Devreese
- * prix CAVENS 1988

"Noce en Galilée" de Michel Khleifi :

- * au festival international de Carthage
 - grand prix "Tanit d'Or"
- * au festival international du film de Gand
 - prix du meilleur film belge

"Noces barbares" de Marion Hänsel :

- * au festival du cinéma belge de Moustier-sur-Sambre
 - prix du jury des jeunes
- * au festival international du film de Gand
 - prix d'interprétation féminine à Marianne Basler

"Eugène Ionesco" de Thierry Zéno :

- * au festival international d'art et d'archéologie, Bruxelles
 - prix du commentaire

"Crazy love" de Dominique Deruddere :

* aux 5èmes journées internationales Georges Brassens, Sète
- prix du jury

COURTS METRAGES

Festival international du cinéma de Bruxelles

- "Avec quoi tu viens" de Stéphane Olivier : prix du meilleur film de fiction
- "Abattoirs" de Thierry Knauff : prix spécial du jury
- "Tout va (très) bien" de Anne Levy Morelle : prix du meilleur film documentaire
- "L'architecte" de Juliette Bruyndonckx : prix du meilleur film d'animation
- "Le moulin de Dodé" de Chantal Myttenaere : prix de la meilleure photo
- "Le jeu de l'auto-stop" de Jani Thiltges et "Rencontre" de Alain Berliner : prix de la Sabam
- "Le mouchoir de poche" de Carole Laganière : mention spéciale du jury

Festival mondial de cinéma de court métrage, Huy

- "Le mouchoir de poche" de Carole Lagagnière : Palme d'or
- "Le jeu de l'auto-stop" de Jani Thiltges : Palme d'argent
- "Gloria" de Daniel Staff : Palme de bronze

MEDIA 10/10 88

GRAND PRIX MEDIA 10/10 offert par Monsieur Valmy Féaux, Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française de Belgique à TROMBONE EN COULISSES de Hubert Toint

PRIX DU MINISTRE DE LA REGION WALLONNE

offert par Monsieur Bernard Anselme, à PORTRAIT DE MON PERE AQUAREL-LISTE de Jean-Noël Gobron et pour l'ensemble de son oeuvre présentée à Média 10/10

PRIX RTC-RTBF NAMUR du meilleur film de fiction à

PAS DE C4 POUR DANIEL-DANIEL
de André Bonzel, Benoît
Poelvoorde et Rémy Belvaux

PRIX RTC-RTBF NAMUR du meilleur film d'animation à

LE DOIGT BLEU de Willy Kempeneers

PRIX DU CREDIT COMMUNAL DE NAMUR du meilleur document à

DIEU SEUL SUFFIT de Benoît Mariage

PRIX DU PUBLIC offert par Radio vers l'avenir à

PAS DE C4 POUR DANIEL-DANIEL de
André Bonzel, Benoît Poelvoorde et
Rémy Belvaux.

Une mention spéciale du jury pour l'intérêt de la démarche
et la qualité du résultat est attribuée à

OSCARS 88 de l'Association "Caméra
enfants admis"

LISTE DES FILMS AYANT PARTICIPE AUX FESTIVALS ETRANGERS
EN 1988

Festival des films du Tiers-Monde, Fribourg, janvier

-Noce en Galilée de Michel Khleifi

Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, février

-Abattoirs de Thierry Knauff
-Gare du Luxembourg de Anne Levy Morelle
-Raisons techniques de J-L Goossens
-Point de fuite de Olivier Smolders

5è festival du film juif, Chicago, janvier

-Falsch de J-P et Luc Dardenne

Semaine du cinéma francophone à Budapest, février

-Noce en Galilée de Michel Khleifi
-Issue de secours de Thierry Michel

Festival du cinéma d'animation de Stuttgart, février

-Lavomie de Willy Kempeneers

Festival du film de Strasbourg sur les droits de l'homme, mars

-Muet comme une carpe de Boris Lehman

4ème festival du film juif, Londres, mars

-Falsch de Luc et J-P Dardenne

Festival international du film ethnographique et sociologique, Cinéma du Réel, Paris, mars

-Muet comme une carpe de Boris Lehman
-Abattoirs de Thierry Knauff

Festival international de Tampere (Finlande), mars

-La fanfare a 100 ans d'André Delvaux
-Raisons techniques de J-L Goossens
-Point de fuite d'Olivier Smolders
-La pêche de Stephan Lejeune
-Tout va (très) bien de Anne Levy Morelle
-La femme de papier de Marc Levie
-Abattoirs de Thierry Knauff

Festival international du film sur l'art, Montreal, mars

-Léonor Fini de Chris Vermorcken

Festival international du film de Tetouan, Maroc, mars

-Noce en Galilée de Michel Khleifi

Festival international du cinéma de Cannes, mai

-L'oeuvre au noir d'André Delvaux (en compétition officielle)

Festival du film court de Lille, avril

-1, 2, 3, j'ai vu de Alun de Hallex
-Lavomie de Willy Kempeneers
-Le jeu de l'auto-stop de Jani Thiltges
-Raisons techniques de J-L Goossens
-Le général aimerait vous avoir à sa table de Christophe Heili

Festival du film d'animation, Zagreb, mai

-Lavomie de Willy Kempeneers

Festival international du film de Jérusalem, juin-juillet

-Noces barbares de Marion Hänsel
-Bird now de Marc Huraux
-The big bang de Picha

Festival international de cinéma de Trofa, Portugal, juin

-Muet comme une carpe de Boris Lehman
-Le moulin de Dodé de Chantal Myttenaere
-Issue de secours de Thierry Michel

Festival international de Barcelone, juin

-Trombone en coulisses de Hubert Toint
-Noces barbares de Marion Hänsel (hors compétition)

Festival international de Figueira da Foz, Portugal, septembre

-L'oeuvre au noir d'André Delvaux
-Le Maître de musique de Gérard Corbiau
-La vie est belle de Benoît Lamy et Mweze Ngangura (hors compétition)

Festival des films du monde, Montréal, août

Point de fuite d'Olivier Smolders

Festival international de Riga, URSS, septembre

- Portrait du peintre dans son atelier de Boris Lehman
- Muet comme une carpe de Boris Lehman

Festival du film de Toronto, septembre 1988

- Issue de secours de Thierry Michel

Festival international du cinéma de Vichy, août

- Le Maître de musique de Gérard Corbiau

Festival international du cinéma de Cork, octobre

- Le moulin de Dodé de Chantal Myttenaere

Festival du film et de la vidéo, New York, septembre

- Sarah Bernhardt de Edgardo Cozarinsky, co-production franco-belge

Festival international du cinéma de Carthage, octobre

- Noce en Galilée de Michel Khleifi

Festival international des programmes audiovisuels, Cannes, octobre

- Sarah Bernhardt de Edgardo Cozarinsky, co-production franco-belge
- Portrait de mon père aquarelliste de Jean-Noël Gobron

Festival international du jeune cinéma, Turin, octobre

- Point de fuite de Olivier Smolders

Festival international du film sur l'art, Pise, octobre

- Léonor Fini de Chris Vermorcken

Les journées cinématographiques internationales de Carthage, octobre

- La vie est belle de Benoît Lamy et Mweze Ngangura

Festival international de Rio de Janeiro, novembre

- Issue de secours de Thierry Michel

Journées cinématographiques d'Amiens, novembre

- Issue de secours de Thierry Michel

Festival international du film de court métrage à Münster, octobre

- Abattoirs de Thierry Knauff

Festival international du film du Caire, décembre

-La vie est belle de Benoit Lamy et Mweze Ngangura

LISTE DES FILMS BELGES AYANT PARTICIPE AUX MANIFESTATIONS EN
BELGIQUE EN 1988

Festival international du cinéma à Bruxelles, janvier

- Issue de secours de Thierry Michel

Semaine du dessin animé, Bruxelles, février

- Rétrospective Picha : La honte de la jungle
Le chaînon manquant
Big Bang

- L'architecte de Graphoui
- Quick et Flupke de Graphoui

Festival du cinéma belge, Moustier-sur-Sambre du 9 au 13
mars

- Noces barbares de Marion Hänsel
- Les roses de Matmata de José Pinheiro et J-P Berckmans
- Noce en Galilée de Michel Khleifi
- La vie est belle de Benoît Lamy et Ngangura Mweze
- Prune des bois de Marc Lobet
- Carnaval de Ronny Coutteure

Festival international du film d'art et d'archéologie,
Bruxelles, avril

- Eugène Ionesco de Thierry Zéno

Festival cinématographique de Wallonie, Namur, septembre

- La maison dans la dune de Michel Mees
- Bino Fabule de Robert Lombaerts et R. Taillon
- 59 de G. Mordillat
- Far-West de Jacques Brel
- Franz de Jacques Brel

Courts métrages

- Point de fuite d'Olivier Smolders
- Trombone en coulisses d'Hubert Toint
- Il court, il court, le monde de J-P et Luc Dardenne
- Le second silence de Willy Kempeneers
- Triste d'Yves Hanchar
- La flûte en bois de rose de Graphoui

Festival mondial du cinéma de court métrage - Huy, octobre

- Le mouchoir de poche de Carole Laganière
- Le jeu de l'auto-stop de Jani Thiltges
- Gloria de Daniel Staff

Festival du film européen à Virton, octobre

- la Maison dans la dune de Michel Mees
- Courts métrages : Le second silence de Willy Kempeneers
- Not quite rugby de Bruno Cassiers
- Triste de Yves Hanchar
- Il court, il court le monde de J-P et Luc Dardenne.
- Le fil rouge de Stéphan Lejeune
- Orworld de Jean-Noël Gobron

A N N E X E

BILAN DU PREMIER CYCLE DE 3 ANS DE L'ACCORD CADRE: 86/88.

DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL/R.T.B.F.

LONGS METRAGES BELGES: COPRODUITS et/ou ACHETES par la RTBF
depuis l'ACCORD CADRE

TITRES	REALISATEUR/TRICE	ANNEE PROD.	COPROD. RTBF	ACHAT RTBF
Air de rien	M. Jimenez	88/89		X
Australia	J.J. Andrien	88/89	X	X
Babylone (*)	M. Bonmariage	89	X	X
Bateau Blanc (Le)	J.Cl. Riga	88/89	X	X
Bino Fabule	R. Lombaerts (co-)	88	X	X
Blueberry Hill	R. de Hert	88/89	X	X
Carnaval	R. Coutteure	87		X
Crazy Love	D. Deruddere	87/88		X
Double Game (*)	M. Hänsel	89	X	X
Falsch	L. et JP. Dardenne	86/87	X	inclus
Gros Coeurs	P. Joassin	86/87	X	inclus
Histoires d'Amérique	Ch. Akerman	88/89	X	X
Issue de Secours	Th. Michel	87	X	inclus
Jeune Homme, 52 ans..	Ateliers Graphoui	87/90	X	X
Leonor Fini	Ch. Vermorcken	87/88		X
Maison dans la Dune	M. Mees	87		X
Maître de Musique	G. Corbiau	87/88	X	inclus
Mascara	P. Conrad	87		X
Monsieur tout blanc	St. Lejeune	87		X
Noce en Galilée	M. Khleifi	87		X
Oeuvre au Noir (L')	A. Delvaux	87/88		X
Taxandria	R. Servais	87/91	X	X
Toto le Héros (*)	J. Van Dormael	89/90	X	X
Vie est belle (La)	B. Lamy	87	X	X

(*): en cours de négociation.

LONGS METRAGES COPRODUITS PAR DES PRODUCTEURS BELGES.

Baptême (coprod. M. Hänsel)	R. Feret	88/89	X	X
59 (ex SECTION HALTE) (coprod. B. Lamy)	G. Mordillat	88		X
Genesis (coprod. JJ. Andrien)	M. Sen	87		X